

RECOMMANDATION 37 - Sous-produits du soufre

Le sous-comité recommande que le gouvernement fédéral, de concert avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé, constitue un groupe de travail sur l'utilisation des sous-produits du soufre dans le but d'élaborer une stratégie nationale pour la commercialisation du soufre et des produits à base de soufre. Cette stratégie devra viser à trouver des utilisations nouvelles pour ces produits et pourrait comporter la création d'un office de commercialisation du soufre et des produits du soufre.

RECOMMANDATION 38 - Gisements de phosphate au Canada

Le sous-comité recommande que les gisements canadiens de phosphate soient exploités comme débouchés pour l'acide sulfurique résultant de la réduction des émissions d'anhydride sulfureux dans les fonderies de métaux non ferreux.

Ces recommandations n'ont pas été appliquées.

B. *LE TEMPS PERDU* (16 recommandations)

RECOMMANDATIONS 1 ET 2 - Normes d'émission pour les véhicules automobiles

Le sous-comité recommande que les normes canadiennes d'émission pour les oxydes d'azote (NO_x) passent de 3,1 grammes par véhicule à 1 gvm; pour les hydrocarbures (HC) de 2 gvm à 0,41 gvm et pour le monoxyde de carbone (CO) de 25 gvm à 7 gvm. (p. 18)

Le sous-comité recommande que les nouvelles normes de contrôle des émissions soient appliquées aux modèles 1986. (p. 18)

Les nouvelles normes d'émission pour les véhicules automobiles légers ont été adoptées aux termes de la *Loi sur la sécurité des véhicules automobiles* et sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 1987.

RECOMMANDATION 3 - Essence au plomb

Le sous-comité recommande que le plomb soit graduellement éliminé de l'essence et que le carburant au plomb soit interdit au Canada d'ici 1995. (p. 18)